

Cliffs Natural Resources Inc. prévoit d'inclure des frais hors-caisse pour dépréciation dans ses résultats du quatrième trimestre

Les résultats du quatrième trimestre 2012 devraient inclure un montant de 1,4 milliard \$ en frais hors-caisse pour dépréciation, ainsi que 542 millions \$ en provisions hors-caisse pour dépréciation de l'actif fiscal

Les résultats financiers pour le quatrième trimestre et l'exercice 2012 complet devraient être divulgués à la clôture du marché américain le 13 février, et lors d'une conférence téléphonique le 14 février

CLEVELAND, 24 janvier 2013 -- Cliffs Natural Resources Inc. (**NYSE : CLF**) (**Paris : CLF**) a annoncé aujourd'hui qu'à l'issue de son test de dépréciation de l'écart d'acquisition conduit au quatrième trimestre 2012, la Société avait déterminé qu'environ 1 milliard \$ d'écart d'acquisition relatif à l'acquisition par Cliffs de Consolidated Thompson Iron Mines Limited était déprécié. La provision pour dépréciation de l'écart d'acquisition sera inscrite en tant que frais hors-caisse pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Cette dépréciation est principalement attribuable à des volumes à long terme plus faibles que prévus pour ce projet, ainsi qu'à des coûts plus élevés en matière de capital et d'exploitation. Le report précédemment annoncé de l'expansion de Phase II de la mine de Bloom Lake a également contribué à cette dépréciation. Cliffs a également indiqué qu'elle prévoyait de supporter de 100 à 150 millions \$ en autres charges liées à son segment d'activité Minerais de fer dans l'Est canadien.

(Logo: <http://photos.prnewswire.com/prnh/20101104/CLIFFSLOGO>)

Par ailleurs, tel qu'annoncé précédemment, le conseil d'administration de Cliffs a récemment autorisé la vente de 30% de la participation de la Société dans Amapa. En vertu des modalités de la vente en cours, Cliffs prévoit d'inscrire une provision hors-caisse pour dépréciation avant impôts de 365 millions \$ dans ses résultats du quatrième trimestre.

Au cours du quatrième trimestre, Cliffs prévoit également d'enregistrer un montant de 542 millions \$ en provisions hors-caisse pour dépréciation liées à deux des frais fiscaux reportés de la Société : la taxe locative sur les ressources minérales (Australie) et l'impôt minimum de remplacement (États-Unis) se reportent sur les exercices ultérieurs. Ces provisions pour dépréciation sont principalement attribuables à des prévisions tarifaires à long terme plus faibles, ainsi qu'à l'impact s'y rattachant sur la profitabilité et les paiements fiscaux futurs prévus. Par conséquent, Cliffs inscrira ces provisions pour dépréciation en tant que charge dans le poste des charges d'impôt sur le revenu au sein de son compte de résultat.

Informations relatives à la conférence téléphonique

Cliffs prévoit d'annoncer ses résultats financiers non audités pour le quatrième trimestre 2012 à l'issue de la fermeture du marché américain le mercredi 13 février 2013, et invite les parties intéressées à visionner la diffusion en direct de la conférence téléphonique qui réunira des analystes dans le domaine des titres et des investisseurs institutionnels en vue de discuter de ces résultats, et qui se tiendra le jeudi 14 février 2013 à 10h00 (HE). Si jamais vous n'étiez pas en mesure de participer à la diffusion Web en direct, sachez que la conférence sera archivée à l'adresse : <http://www.cliffsnaturalresources.com>.

À propos de Cliffs Natural Resources Inc.

Cliffs Natural Resources Inc. est une société d'exploitation minière et de ressources naturelles internationale. Figurant à l'indice S&P 500, la Société est un producteur mondial majeur de minerai de fer, et occupe une place significative dans la production de charbon métallurgique hautement et faiblement volatil. Cliffs met en œuvre une stratégie d'élargissement et de diversification au sein du secteur minier en mettant l'accent sur l'approvisionnement des plus importants et dynamiques

marchés mondiaux de l'acier. Dans le respect des valeurs fondamentales en matière sociale, environnementale ainsi que dans le domaine de la gestion du capital, le personnel de Cliffs dans le monde entier s'attache à faire preuve de transparence en matière d'exploitation et de finance à l'égard de toutes les parties prenantes.

L'organisation de la Société consiste en un groupe commercial responsable des ventes et des livraisons des produits Cliffs et un groupe d'exploitation qui gère les activités mondiales de production des minéraux commercialisés par la Société. Cliffs exploite des mines de fer et de charbon en Amérique du Nord et un complexe minier de fer en Australie occidentale. En outre, Cliffs possède un projet majeur de chromite au stade de la pré faisabilité dans l'Ontario au Canada.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient un certain nombre de déclarations prospectives au sens des lois fédérales sur les titres. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations sont sujettes à certains risques et incertitudes associés aux opérations et à l'environnement commercial de Cliffs, qui sont difficiles à prévoir et peuvent échapper au contrôle de Cliffs. Ces incertitudes et facteurs sont susceptibles de faire différer sensiblement les résultats réels de ceux annoncés ou impliqués dans les déclarations prospectives, et ce pour diverses raisons, notamment, sans s'y limiter : les incertitudes et les faiblesses au sein de l'économie mondiale et/ou des conditions du marché, y compris la pression à la baisse sur les prix et la réduction de la demande du marché ; les tendances affectant nos conditions financières, les résultats d'opérations ou de futurs projets, particulièrement tout ralentissement du taux de croissance économique en Chine sur une longue durée ; notre capacité à intégrer efficacement les sociétés acquises dans nos opérations, ainsi qu'à atteindre des synergies post-acquisition, y compris, sans s'y limiter, s'agissant de Cliffs Quebec Iron Mining Limited (anciennement Consolidated Thompson) ; notre capacité à conclure en intégralité les cessions prévues ; notre capacité à conclure un accord avec nos clients en matière de minerai de fer sur le sujet des modifications des dispositions relatives à l'augmentation des prix dans les contrats de vente en vue de refléter un mécanisme tarifaire à plus court terme ou sur la base du prix au comptant ; l'issue de tout litige contractuel avec nos clients, entreprises partenaires ou avec nos principaux fournisseurs d'énergie, de matériaux, ou de services, ou de tout autre litige ou arbitrage ; les changements dans le volume ou la composition du chiffre d'affaires ; l'impact des facteurs d'ajustement des prix sur nos contrats de vente ; la capacité de nos clients à satisfaire leurs obligations à l'égard de la Société dans les délais, ou à le faire purement et simplement ; nos réserves économiques de minerais et de charbon réelles, ou les réductions des estimations des ressources actuelles ; notre capacité à identifier et à procéder efficacement à tout investissement stratégique ; les événements ou les circonstances qui pourraient affaiblir ou compromettre la viabilité d'une mine et la valeur comptable des actifs associés ; les résultats des études de pré faisabilité ou de faisabilité concernant les projets ; l'impact de nouvelles régulations gouvernementales et l'impact des coûts associés à celles-ci, y compris notre incapacité à obtenir ou à conserver, en matière environnementale, des permis, des approbations, des modifications, ou toute autre autorisation émise par toute entité gouvernementale ou réglementaire, ainsi que les coûts associés à la mise en œuvre d'améliorations destinées à assurer une conformité à l'égard des changements réglementaires ; la capacité à atteindre les taux ou niveaux de production prévus ; les incertitudes associées aux conditions géologiques prévues, aux catastrophes naturelles, aux conditions météorologiques, à l'offre ou au prix de l'énergie, aux pannes d'équipements ou à d'autres événements imprévus ; les changements négatifs survenant dans la valeur des devises, dans les taux de change des devises, dans les taux d'intérêt et les lois fiscales ; notre capacité à conserver le niveau adéquat de liquidités et à mener à bien nos plans financiers ; notre capacité à conserver des relations appropriées avec les syndicats et les employés, ainsi qu'à renouveler, dans des dispositions satisfaisantes, les accords de convention collective arrivés à expiration ; la disponibilité des biens d'équipement et des pièces détachées ; le montant et le calendrier de tout produit d'assurance relatif à la mine Oak Grove ; les risques liés aux opérations internationales ; l'existence potentielle de défaillances ou faiblesses significatives dans notre contrôle interne sur les rapports financiers ; les problèmes et incertitudes liés à la productivité, aux tonnes extraites, au transport, aux obligations de fermeture des mines, aux coûts des avantages sociaux, et aux autres risques liés à l'industrie minière ; ainsi que les autres facteurs et risques énoncés dans les rapports les plus récemment rendus par la Société auprès de la Securities and Exchange Commission. Les dispositions ici énoncées n'ont de valeur qu'à la date du présent communiqué et sont susceptibles

de varier en fonction d'événements ultérieurs. Sauf exigences requises par les lois applicables en matière de titres, nous ne sommes soumis à aucune obligation de révision ou de mise à jour de quelque déclaration prospective contenue dans le présent communiqué.

SOURCE Cliffs Natural Resources Inc.

CONTACT : Jessica Moran, directrice, Relations investisseurs, +1-216-694-6532 ; Patricia Persico, directrice, Communication mondiale, +1-216-694-5316